

Conditions générales d'accès et d'utilisation de MediaPro via l'interface Web (CGV MediaPro)

§1 Champ d'application

1. Goldbach Media (Switzerland) AG, ci-après dénommée "GBM", est titulaire de la licence du Software MediaPro. MediaPro prend en charge le traitement et l'exécution de la réservation d'espaces publicitaires en particulier la réservation et la disposition de la publicité télévisée ainsi qu'une plate-forme d'échange de documents (InvoiceOnline et Spotupload). MediaPro dispose d'un accès web (interface web).
2. GBM se réserve le droit d'accorder à des tiers des droits d'accès à MediaPro via l'interface web. A cette fin, GBM conclut un contrat d'accès en son propre nom et pour son propre compte.
3. En plus du contrat d'accès, les présentes conditions générales (ci-après dénommées "CGV MediaPro") régissent l'accès à MediaPro via l'interface web aux agences de publicité et aux clients directs (ci-après dénommés "CLIENT") et définissent les droits et obligations des parties contractantes. L'ensemble des contrats d'accès entre GBM et le client sont soumis aux conditions générales de vente (CGV) de MediaPro. Toute stipulation contraire du client en référence à ses propres conditions générales de vente est expressément contestée. Les divergences par rapport aux conditions générales MediaPro ne sont valables que si elles sont confirmées par écrit par GBM.

§2 Application des "CGV" et "Conditions de Publicité"

1. Les présentes conditions générales de vente pour les commandes de publicité aux sociétés du groupe Goldbach Group AG et les conditions de publicité de GBM ("Conditions de publicité" disponibles sur <http://www.goldbachmedia.ch/fr-ch/cgv/-conditions-de-publicit%C3%A9>) font partie intégrante des présentes CGV et s'appliquent sans restriction, à moins que les présentes CGV MediaPro ou tout autre accord écrit s'y opposent expressément.
2. Les clients, qui réservent pour le compte d'un annonceur, s'engagent de par leurs activités à rétrocéder à GBM, à sa demande, la créance à laquelle GBM a droit au titre du contrat qui les lie.

§3 Conditions techniques

1. L'accès à l'interface web se fait par le biais d'un accès Internet. GBM informe continuellement les clients sur le navigateur opérationnel à utiliser. L'utilisation d'autres navigateurs n'est pas prise en charge ou peut entraîner des dysfonctionnements. GBM met en place l'interface web et assure un accès correct via Internet, tant que le serveur de MediaPro et l'interface web des pages de GBM fonctionnent correctement. L'interface pour le domaine de responsabilité et d'intervention de GBM est la préparation du serveur web actif de MediaPro Online chez GBM. GBM n'est pas responsable des dysfonctionnements techniques sur le serveur et des restrictions d'accès à travers l'interface web.
2. GBM n'est pas responsable du fonctionnement des conditions techniques d'accès du client (comme le matériel et les logiciels pour l'accès à Internet).

§4 Etendue de l'accès / Autorisation d'accès

1. Les utilisateurs individuels du client suivent les instructions selon la formation, le manuel d'utilisation et le mode d'emploi dans l'application même, ainsi que sur l'interface web et saisissent les données requises. L'autorisation d'accès est limitée aux données du client et gérées par le client.

2. Le client reçoit de GBM les données d'accès à MediaPro à utiliser en toute confidentialité. Le client est responsable de l'instruction appropriée de ses utilisateurs (tels que les employés, mandataires ou autres auxiliaires) et de la confidentialité de leur utilisation de MediaPro via l'interface web et des conditions d'accès associées. Afin de permettre à chaque utilisateur et client d'avoir son propre compte, le client peut demander plusieurs comptes d'utilisateur auprès de GBM qui se réserve le droit de limiter le nombre de comptes par client. Chaque compte utilisateur d'un même client donne accès à toutes les données dudit client. Le client informe immédiatement GBM par écrit ou par e-mail en cas de mutation d'un utilisateur et des comptes associés (par ex. démission d'un collaborateur) et vérifie que l'accès correspondant soit bloqué ou que les données d'accès soient modifiées. Le client est pleinement responsable des dommages directs et indirects qui en découlent.

3. Le client garantit que les personnes qui ont été définies pour avoir accès à MediaPro sont autorisées à conclure des transactions légales dans la mesure des possibilités offertes par l'accès et est responsable de leurs actes.

§5 Indemnisation

Il est possible de convenir d'une éventuelle redevance à payer par le client pour l'accès à MediaPro. L'utilisation de MediaPro ne donne droit à aucune remise sur les tarifs officiels de GBM.

§6 Résiliation anticipée

GBM se réserve le droit de résilier le contrat d'accès sans préavis et sans formalités particulières s'il existe des raisons sérieuses. Parmi ces raisons figurent l'utilisation abusive de MediaPro Online (par exemple par des "bunkers" ou des "hamsters", c'est-à-dire un surbooking des espaces publicitaires avec suppression ultérieure), la mauvaise utilisation des données d'accès conformément à l'accord ou l'existence d'intérêts supérieurs de chaînes TV.

§7 Droits de propriété intellectuelle et confidentialité

1. Tous les droits d'auteur et droits accessoires relatifs à MediaPro restent la propriété de leurs détenteurs (notamment Sintec Media et GBM). Le client s'abstiendra de toute atteinte à ces droits qui dépasserait les droits d'accès qui lui sont accordés. GBM s'engage à traiter toutes les données des clients qui ont été portées à sa connaissance conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données.

2. Le client s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les données relatives à MediaPro.

§8 Responsabilité

1. Les parties ne sont responsables des dommages qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, quelle que soit la raison juridique évoquée. La responsabilité pour les personnes auxiliaires est limitée à l'intention délibérée. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages directs et indirects ou de

manque à gagner. En tout état de cause, la responsabilité est limitée aux dommages qui sont raisonnablement prévisibles au moment de la conclusion du contrat.

2. Les dispositions précédentes (§8 No. 1) ne s'appliquent pas aux dommages causés par un accès injustifié à MediaPro conformément au §4 No. 2.

3. GBM n'est en aucun cas responsable des conséquences d'une utilisation/opération inexacte, erronée ou incorrecte de l'application par le client/utilisateur. Le client est responsable envers GBM de tout dommage résultant d'une faute intentionnelle ou par négligence grave.

4. En cas de panne ou de dysfonctionnement technique de MediaPro, le client ne peut prétendre à aucun remboursement ou dommages et intérêts supplémentaires.

§9 Dispositions finales

1. Le for juridique exclusif est Zurich. Le droit suisse est applicable.

2. GBM se réserve le droit d'apporter des modifications ou des ajouts à tout moment aux CGV MediaPro. Ces changements seront annoncés par courrier ou par voie électronique.

3. Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGV MediaPro devaient être ou devenir nulles, cela n'affecte pas la validité de toutes les autres dispositions ou accords. La/les clauses non-valides seront remplacées par de nouvelles dispositions susceptibles de satisfaire au contenu économique, dans les limites admises par la loi.

Le présent document est une traduction de la version originale en langue allemande qui primera en cas de problèmes d'interprétation.

Küsnacht-Zürich, Décembre 2017